

Image not found or type unknown



Quelques brèves de Palais n°3

Fiche pratique publié le **28/02/2014**, vu **1246 fois**, Auteur : [veronique levrard avocate](#)

un peu d'humour

Une perle du Bac :

"Un prévenu est quelqu'un qu'on a mis au courant."

C'est pas faux, surtout s'il a déjà été condamné ou s'il a été mis en examen par le Juge d'instruction, mais en réalité c'est une personne qui comparait devant une juridiction pénale pour être jugé d'une infraction qu'on lui reproche.